

**L'hon. M. Fulton:** Le montant est de \$5.60 par jour. C'est ce que représentent les frais de détention des autres prisonniers. Si je comprends bien, c'est six cents de moins que ce qui est payé...

**L'hon. M. Pickersgill:** Six cents de moins?

**L'hon. M. Fulton:** C'est six cents de moins que ce qui est payé ailleurs.

**L'hon. M. Pickersgill:** Il n'y a rien de versé pour le loyer car le ministre vient de nous dire...

**L'hon. M. Fulton:** C'est exactement le prix coûtant.

**L'hon. M. Pickersgill:** Autrement dit, la province de Terre-Neuve garde ces personnes et ne reçoit aucun loyer.

**L'hon. M. Fulton:** Je ne sais ce que mon honorable ami entend quand il dit qu'il n'y a aucun loyer. Tous les frais sont inclus car autrement, le montant serait subdivisé entre la pension, le logement, les vêtements, les salaires des gardiens, etc.

**L'hon. M. Pickersgill:** Peut-être le ministre n'a-t-il pas compris le sens de ma question, tout à l'heure. Je lui ai demandé si le poste mentionné tenait compte des frais généraux, de la dépréciation de l'édifice, etc. Il vient maintenant de nous dire qu'il en coûte \$5.60...

**L'hon. M. Fulton:** Il s'agit du chauffage et ainsi de suite. C'est un élément du loyer.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je n'en suis pas au chauffage ni à l'éclairage et ne les assimile pas au loyer. Il en coûte \$5.66 par jour et par tête et Terre-Neuve ne reçoit que \$5.60. Ces \$5.66 ne comprennent pas un seul sou pour le logement. Il semble donc que ces prisonniers soient logés gratuitement par le gouvernement de Terre-Neuve.

**L'hon. M. Fulton:** Ce taux a été révisé de temps à autre. L'arrangement actuel date de bien des années. Je regrette que mon honorable ami ait mis si longtemps à s'en apercevoir. Je m'étonne qu'il ne s'en émeuve qu'une fois que le gouvernement a changé.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je ne m'en émeus pas le moins du monde.

**L'hon. M. Fulton:** Vous paraissez bien préoccupé.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'imagine qu'avant l'inflation, que nous devons au collègue du ministre, le coût s'élevait probablement à environ \$5.25 par jour sur le continent et que, dans les circonstances, sur les \$5.60 il restait peut-être quelque chose pour le loyer.

Je voulais aussi interroger le ministre à propos d'autre chose. Y a-t-il quelque accord à long terme avec le gouvernement de Terre-Neuve, et quelle est la nature de cette entente?

**L'hon. M. Fulton:** On me dit qu'il s'agit d'un accord par écrit, approuvé par décret du conseil ici et à Terre-Neuve, qui restera en vigueur jusqu'à ce que les deux gouvernements en concluent un nouveau.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le gouvernement se propose-t-il d'une façon quelconque de terminer cette entente et de s'occuper des prisonniers comme dans toutes les autres provinces?

**L'hon. M. Fulton:** Nous étudierons la question dès que nous recevrons un rapport d'ensemble du comité des plans de redressement, comportant des recommandations en vue d'un programme de construction à long terme au Canada d'institutions pénales relevant du gouvernement fédéral. Nous ne pensons pas procéder à une révision à l'heure actuelle, et le gouvernement de Terre-Neuve n'exerce aucune pression sur nous à cet égard.

**M. Creaghan:** J'ai une ou deux questions à poser au ministre au sujet du crédit à l'étude. Ces derniers mois, j'ai constaté qu'on avait publié bon nombre d'annonces pour trouver des instructeurs chargés de former le personnel des pénitenciers, surtout pour l'institution de Dorchester. Le ministre pourrait-il dire au comité si ce personnel sera, en quelque sorte, chargé de former du nouveau personnel pour l'institution envisagée à Springhill, et deuxièmement si le commissaire et le ministre donneront aux plus anciens employés de Dorchester, ceux qui ont servi de longues années son ministère, au moins une bonne chance d'obtenir quelque position supérieure dans la nouvelle institution.

Un autre point que je voudrais mentionner a trait au logement des employés actuels de Dorchester.

**L'hon. M. Fulton:** Je pourrais peut-être répondre aux deux questions posées jusqu'ici, parce que la réponse est dans le sens de l'affirmative dans les deux cas.

**M. Creaghan:** Cela règle les questions que je me posais, monsieur le président. Je remercie le ministre de l'intérêt qu'il porte à ce sujet. J'espère que s'il se rend à Dorchester d'ici peu, il n'inspectera pas seulement l'institution elle-même mais s'intéressera également aux possibilités de logement, qui, je dois le dire, ne font pas honneur à son ministère.